

Séance extraordinaire du 14 novembre 2022

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce 14^e jour de novembre deux mille vingt-deux (14-11-2022) à 18 h 30 au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Mme Nancy Mignault, mairesse
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
M. Guy St-Arnauld, conseiller
M. Marc Bastien, conseiller
M. Paul Langevin, conseiller

Mme Line Bélanger, conseillère, et M. Nicolas Gauthier, conseiller, sont absents.

FORMANT QUORUM

Constatant que les avis de convocation ont été expédiés, conformément à l'article 156 du *Code municipal*, le conseil procède à l'ouverture de la séance.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-huit heures trente (18 h 30) sous la présidence de Mme Nancy Mignault, mairesse. Mme Nathalie Vallée, directrice générale et greffière trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de la séance

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 2. Travaux publics – Démission – Monsieur Stéphane Bournival**
- 3. Ouverture du poste de journalier de classe 1**
- Période de questions**
- 4. Clôture de la séance**

2022-11-313

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Paul Langevin, **appuyé** de Guy St-Arnauld et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2. Travaux publics – Démission – Monsieur Stéphane Bournival

CONSIDÉRANT la correspondance de M. Stéphane Bournival, datée du 10 novembre 2022, dans laquelle il annonce sa démission de ses fonctions de journalier de classe 1, à compter du 10 novembre 2022;

2022-11-314

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès entérine la

Séance extraordinaire du 14 novembre 2022

démission de monsieur Stéphane Bournival à titre de journalier de classe 1, effective à compter du 10 novembre 2022.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Ouverture du poste de journalier de classe 1

CONSIDÉRANT que monsieur Stéphane Bournival, journalier de classe 1, a remis sa démission, effective à compter du 10 novembre 2022;

2022-11-315

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Guy St-Arnauld, **appuyé** de Paul Langevin et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès désire pourvoir le poste de journalier de classe 1 et il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale et greffière trésorière à procéder à un appel de candidatures pour offrir ce poste.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions

Début : 18 h 32;
Fin : 18 h 32 (pas de question).

4. Clôture de la séance

2022-11-316

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que la séance soit levée à 18 h 32.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Nancy Mignault,
Mairesse

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et greffière
trésorière

Je, Nancy Mignault, certifie que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.